

À la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

Opinion émise sur  
**LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT  
de la LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC.**

N'y a-t'il pas un aspect important qui est négligé dans tous les efforts qui sont faits pour sauvegarder l'usage de la langue française au Québec?

On parle beaucoup de la loi 101, d'affichage avec français prédominant, d'orientation , avec obligation, des immigrants vers l'usage du français à leur arrivée (pour les non francophones), d'empêchement pour les parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglophone, etc.

Autant de bonnes mesures de protection dont il ne faudrait pas cependant exiger l'application d'une façon tatillonne jusqu'à l'extrémisme et même jusqu'au fanatisme comme le manifestent certains groupes ou individus; il y a là étroitesse d'esprit déplorable et prometteuse de conflits éventuels.

À mon avis, ne serait il pas d'abord plutôt nécessaire et urgent de développer au sein de la population francophone québécoise d'origine principalement, un goût et une saine fierté d'être de langue française, qui conduiraient chacun(e), sans chauvinisme, à son respect et à une volonté ferme de l'utiliser couramment et surtout correctement?

Il faut que tous, individus, groupes et gouvernement réalisent que cette fierté et cette volonté ferme sont indispensables avant toute autre mesure. Autrement, tous les moyens mentionnés plus haut ne serviront tout au mieux qu'à retarder plus ou moins la disparition du français au Québec

Certes, effort il faut faire pour exercer cette volonté d'utiliser le français couramment et correctement face à la pression de l'anglais dans le contexte où nous vivons, et face aussi, et peut-être surtout, à ce laisser-aller, à cette paresse à l'égard de la bonne prononciation et de l'usage du terme juste de la part de trop nombreux francophones; laisser-aller et paresse qui aboutissent à un «joual» plus ou moins disgracieux et dévalorisant.

Et ces deux facteurs sont bien plus menaçants, à mon avis, que bien d'autres facteurs que l'on tente d'enrayer par toutes sortes de lois et de règlements. À tel point qu'en face de certaines personnes on se fait traiter plus ou moins ouvertement de snob ou d'huluberlu lorsqu'on s'exprime dans un français d'ici, le moindrement correct et sans prétention.

Sans cette conviction ferme et sereine et cet effort à l'égard de l'usage d'un français correct de la part de chacun(e), tout le reste, à mon avis, est futile. Et cet effort viendra naturellement et sans contrainte quand on aura cette fierté et ce goût de la langue française.

Cette opinion se base en bonne partie sur mon expérience personnelle. J'ai fait mon cours de Génie à l'Université McGill; par la suite, j'ai travaillé en Ontario quelques deux ans, puis au Québec dans une entreprise dirigée par des francophones, mais où l'usage de l'anglais était fréquent et où les contacts avec les milieux anglophones étaient réguliers, ici et aux États-Unis, etc.

Dans tous ces contextes, j'ai toujours été convaincu de l'importance de garder mon français et l'utiliser correctement. Et j'en suis fier.

Et de même, quand je parle l'anglais, je crois à l'importance de le faire correctement, et j'en suis fier. D'ailleurs, dans le contexte Nord-Américain où nous sommes, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, sinon essentielle, sans que cela nous empêche de garder notre langue pour peu qu'on en ait l'amour et la fierté.

### **RECOMMANDATION:**

**Que la Commission des États généraux recommande au Gouvernement du Québec de prendre toutes mesures utiles pour promouvoir dans la population de langue française du Québec cette fierté d'être de langue française et de la parler couramment et correctement.**

Matthieu Lamarche, ing.

21 octobre 2000.